



GROUPE TOURANGEAU DE L'ÉCOLE MODERNE

C'est avec une trentaine de présents que, le 9 décembre, le Groupe a pu adopter définitivement ses statuts et nommer son bureau :

Président : Fouquet, d'Amboise ; secrétaire : Poisson, de Saint-Epain ; trésorier : Mlle Roux, d'Ambillou ; délégué départemental : Job, de Pocé-sur-Cisse ; responsable de la Gerbe : Poisson, de Saint-Epain.

La cotisation au Groupe a été fixée à 50 fr. pour l'année scolaire. Que tous les camarades qui n'étaient pas présents veuillent bien adresser leur cotisation à la trésorière.

Après discussion, il a été décidé que les membres du Groupe se réuniraient tous les mois, en principe le troisième jeudi, à 14 h. 30, au Foyer Laïc, et qu'à chaque réunion les discussions seraient axées sur un sujet bien déterminé.

Un camarade fera un exposé donnant son point de vue et son expérience personnels. Cet exposé sera suivi d'une libre discussion permettant de confronter les différents points de vue, les expériences personnelles et les résultats obtenus par chacun de nous.

Voici la liste des sujets qui ont été retenus, ainsi que le camarade qui s'en est chargé et la date précise, mais il est possible que ces dates soient modifiées par la suite.

- 1° L'Imprimerie à l'école et le Français, tiré du texte par Proust, de Velpeau, le 20 janvier.
- 2° L'exploitation du texte, par Bruneau, de Verneuil-sur-Indre, le 17 février.
- 3° Le Calcul par le Fichier, par Poisson, de Saint-Epain, le 17 mars.
- 4° La correspondance interscolaire, par Fouquet, d'Amboise, le 19 mai.
- 5° Les conférences d'élèves, par Chauvin, de Rigny-Ussé, le 16 juin.

Des directives plus précises seront données par la suite pour la participation du Groupe à l'exposition du Congrès de Pâques, à Angers ; mais songez-y dès maintenant.

ARDENNES

Une journée pédagogique aura lieu, à Rethel, le 27 janvier, à partir de 9 h. 30, à l'Hôtel de Ville, avec le concours de M. Davaine, responsable régional des Centres d'E. aux Méthodes Actives ; de M. Truyen, Inspecteur Départemental à la Jeunesse, et de

notre camarade Roger Lallemand, de l'Institut de l'Ecole Moderne.

Thème de la journée : Du texte libre : exploitation et motivation (Lallemand) à l'ambiance de la classe (Davaine).

Une large discussion suivra les exposés. Démonstrations pratiques. Tous les camarades qui pourraient facilement accéder à Rethel ne manqueront pas cette occasion de se documenter.

Commission Ecoles de Villes POUR LE CONGRÈS

A notre dernière réunion de bureau de l'Institut de la région parisienne, nous avons émis quelques suggestions au sujet de la participation des villes et de Paris au Congrès d'Angers.

Je propose que nous retenions deux suggestions :

1° Les écoles de villes. — Michon et Lefebvre ont déjà du bon travail à exposer, ainsi que Vovelle, de Chartres (La Cathédrale). Lefebvre a fait un travail très sérieux sur la gare et les chemins de fer (C.F.E.P.).

2° Paris et sa banlieue, vue par ses enfants. Ces deux rubriques n'ont rien de restrictif. Je pense tout de même qu'il serait préférable de n'exposer que des travaux qui ne peuvent être réalisés que par des enfants des villes.

Envoyer la correspondance sur ces sujets à Marie Cassy, 75 bis, avenue du Louvre, Versailles.

Je me permets d'espérer un abondant courrier.

M. CASSY.

LAICITÉ

A Nantes, on doit parler de la laïcité. Il se peut qu'on aborde à ce sujet la question de la correspondance interscolaire.

Bien que mon expérience soit très restreinte, je me suis déjà aperçue que dans leurs écrits manuscrits et parfois aussi imprimés, nos enfants abordent des sujets religieux. Certains maîtres laissent faire, soit qu'ils oublient de passer au crible les lettres qui partent de leur école, soit qu'ils ne veuillent pas avoir d'histoires à ce sujet avec les familles ou avec le clergé local. On peut aussi invoquer la liberté d'expression de l'enfant ou trouver évidentes des idées religieuses dont on ne s'est pas détaché soi-même. De là à faire quelques entorses à la neutralité scolaire, à produire des écrits qui sont de la propagande cléricale plus ou moins larvée ou déguisée, il n'y a qu'un pas. Et ce pas, on le franchit parfois. J'aimerais savoir si beaucoup de collègues ont eu à faire des observations de ce genre... Quant à moi, depuis octobre 1947, je compte déjà deux « accrochages » à ce point de vue. Voici ce que me dicte ma conscience de laïque convaincue. Sous aucun prétexte et quelles que soient les circonstances, je

ne laisserai partir des lettres sans les avoir vérifiées. Je ne suis pas sectaire... Si une gosse veut parler de sa communion, aucune importance. Pas plus, d'envoyer sa photo en communiant ou communicante. Mais pas de ces récits exaltés sur le patronage clérical où l'on passe jeudi et dimanche, pas de nom de la formation de jeunes (J.O.C. ou autres) dont on fait partie. Pas d'images pieuses, médailles ou autres objets similaires.

Et ce que j'exige de moi je l'exige des correspondants !

Deux des journaux scolaires que nous recevons ont parlé en octobre d'un pèlerinage à Lourdes. L'un décrit une excursion avec M. le Curé ; dans l'autre, ce sont de petites malades qui sont allées là-bas avec l'espoir de guérir. Elles ont vu un miracle ! Je ne dis pas qu'il n'y ait pas de guérisons à Lourdes, mais c'est plutôt l'affaire des docteurs ou psychiatres que celle des petites filles de nos écoles primaires. On ne nous oublie pas à Lourdes. Cette année, durant les trois jours du pèlerinage national, des jeunes filles venues de Paris brandissaient des journaux devant les lieux saints en criant : « Contre l'école laïque ! Contre l'école laïque ! » Et les laïcs qui ont entendu (j'en étais) se souviennent. — J. MOULINEAU, institutrice à Jaze-neuil (Vienne).



CORRESPONDANCE INTERSCOLAIRE

Pourquoi tant de collègues déjà expérimentés limitent-ils les échanges interscolaires au seul journal ? C'est, en somme, une correspondance collective bien froide qui ne devrait être, au point de vue des échanges, que le complément des lettres individuelles, d'élève à élève. Quel enthousiasme et quelle légitime fierté quand arrive la lettre attendue, belle récompense, d'un intérêt si puissant que, bien souvent, il faut interrompre tout autre travail dès l'arrivée du facteur pour une lecture qui passionne toute la classe.

Pour que l'intérêt se maintienne, il faut, cela va de soi, que les correspondants fassent des échanges réguliers. Trop d'envois ne sont pas suivis de réponses ou bien elles arrivent avec trop de retard. Accepter un échange de correspondance implique, de part et d'autre, l'obligation de maintenir des envois réguliers.

A nous d'animer cette correspondance, sinon nous aurons des lettres banales avec quelques lignes incolores débutant par : « Ta lettre m'a bien intéressée » et se terminant par : « Je ne vois plus rien à te dire »... A nous de fournir la matière de la correspondance, insuffisante avec quelques commentaires sur le journal envoyé ou reçu. Nous ajoutons dans nos lettres :

Un *texte imposé* sur la vie autour de nous (familiale, scolaire, etc...) ;

Un *texte libre* qui n'a pas été imprimé au cours du mois ;

Un *dessin* ou un plan ;

Quand nous le pourrions, nous joindrions nos *travaux manuels* ;

Bientôt, des vues sur film pour la projection des photos que nous aurons prises.

Les élèves habiles font un tout de l'ensemble, mais même en éléments séparés, la correspondance et les échanges — fiches et journaux compris — sont assez copieux pour maintenir l'intérêt... à condition que la réponse ne sera pas décevante ; car c'est bien là la pierre d'achoppement de la correspondance interscolaire, la seule.

Si chacun de nos élèves donne son maximum pour intéresser son correspondant, il doit être payé de retour.

Est-il utile d'ajouter que nos lettres ne partent qu'après une correction attentive ?

BOSCUS, E.P.G. Boussac (Aveyron).



A propos du limographe

Quelques réserves et mise au point.

Non, un journal tiré au limographe ne vaut pas un journal imprimé. Il peut être honnête quand il est polygraphié par le maître et tiré avec soin ; et même, dans ce cas-là, il ne « frappe » pas comme l'impression au plomb.

A travers la collection que je reçois, j'ai pu établir toute la gamme des journaux limographiés des plus médiocres aux plus parfaits ; il faut juger sur un ensemble et non pas à la faveur des exceptions ; car la proportion des journaux bien tirés au plomb est infiniment supérieure à celle des bons limographiés, ces derniers sont assez rares, tandis que les premiers sont légion.

Tout cela quant au résultat seulement ; et si l'on envisage l'efficacité pédagogique, on ne peut nier que la page limographiée n'est pas une œuvre collective.

Ne croyez pas que je condamne le limographe ; j'estime qu'il ne peut remplacer les caractères et la presse. Mais il doit s'amalgamer à ces deux éléments essentiels de notre matériel : la polygraphie doit se combiner avec l'imprimerie. C'est un adjuvant précieux.

Il est indispensable pour la reproduction des textes longs : monographies, récits, comptes rendus, pour celle des plans et cartes, des dessins au trait des tout-petits impuissants à manier la gouge dans le lino.

En somme, il s'agit de circonscrire chaque mode d'impression dans le rôle qui lui convient le mieux. — ALZIARY (Var).